

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Valbenoîte

Franck Brechon et Chantal Delomier

DOI : 10.4000/books.alpara.2986

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Alpara

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BRECHON, Franck ; DELOMIER, Chantal. *Valbenoîte* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 19 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2986>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2986.

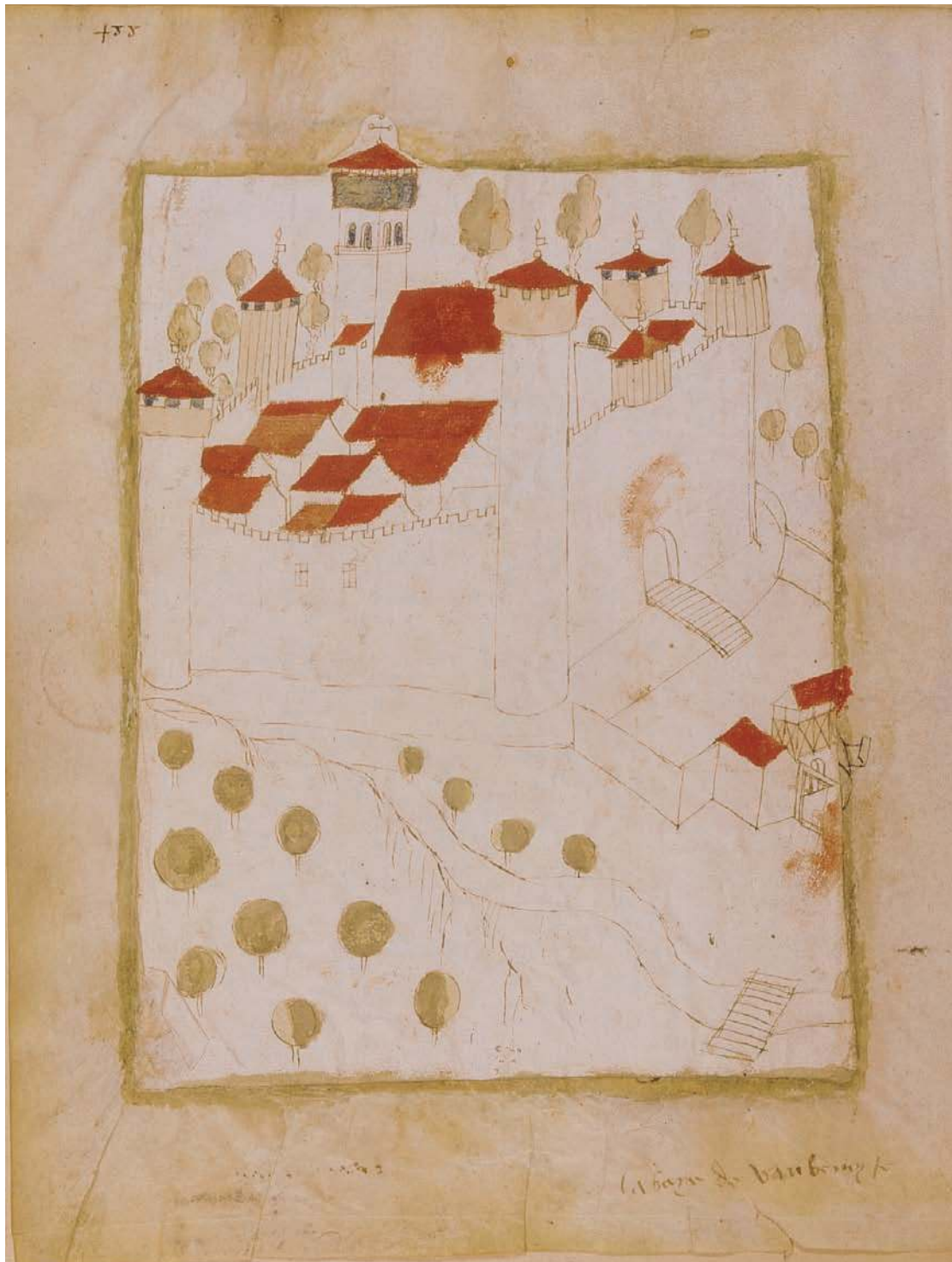


Fig. 369 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 488) : l'abbaye de Vaubenoit

488

L'abbaye de Vaubenoÿt

Département : Loire ; commune et canton : Saint-Étienne

L'apport des sources écrites

L'historiographie ancienne a généralement placé la fondation de l'abbaye cistercienne de Valbenoîte en 1184, sur la base d'un acte de donation consenti par le comte Guy II (Chartes du Forez, n° 1293). Ce document s'avère en fait interpolé (Fournial, 1977) et la première mention irréfutable de Valbenoîte ne date donc que de 1191, lorsque son abbé est rappelé à l'ordre lors d'un chapitre général de Cîteaux (Peyron, 1999, p. 19). Toutefois, si elle n'est pas assurée, la fondation en 1184 est cependant possible, voire même probable, l'interpolation ne semblant pas porter sur le fond de l'acte, mais sur certains passages du dispositif. Même si diverses donations successives enrichissent le patrimoine de l'abbaye de Valbenoîte, son temporel n'a jamais été très important et se concentre avant tout dans la proche région stéphanoise. La donation initiale et celles qui l'accompagnent, consenties par les comtes de Forez Guy II et Guy III, sont confirmées en 1222 par Guy IV. Elles consistent en divers biens et droits : le manse des Goutte (actuellement dans la commune de La Tour-en-Jarez), une exemption de leydes et de péages et des droits de pâture dans toute l'étendue du comté (Chartes du Forez, n° 1338). L'abbaye avait bénéficié aussi en 1195 de la donation par Guillaume de Roussillon de ce qu'il avait *in campo del Ulmo*, dans la paroisse de Saint-Étienne-de-Furan¹ près de la grange de *Beus* (Testenoire-Lafayette, 1893, p. 147, pièce justificative n° IV). Une bulle de confirmation des possessions de l'abbaye concédée par le pape Lucius III au début du XIII^e siècle mentionne encore d'autres possessions, mais toutes sont concentrées dans les environs de Saint-Étienne. En 1243, c'est au tour de Gaudemar de Jarez de confirmer les donations consenties par ses prédécesseurs à l'abbaye : c'est-à-dire la seigneurie directe sur les mas et territoires de Furet, Forges, Pléney, la Girbodière et le bois de Farost, le tout accompagné de dîmes sur le territoire de la paroisse de Saint-Étienne (Chartes du Forez, n° 1608). Les possessions de Valbenoîte s'étoffent ensuite encore de nombreuses donations ou acquisitions de domaines, de censives isolées et de dîmes, comme en 1360, lorsque Briand, seigneur de Saint-Priest et de Saint-Chamond, vend à l'abbaye les dîmes de la Montagne situées au sud du chemin de Saint-Chamond à Firminy (Fournial, 1967, p. 325). Ainsi, en 1454-1455, l'abbaye possède des censives sur 17 paroisses abritant 240 tenanciers, mais ne possède que quatre granges, ce qui demeure modeste par rapport à d'autres établissements de l'ordre, comme l'abbaye de La Bénisson-Dieu, elle aussi en Forez, qui en compte une vingtaine (Fournial, 1976, p. 112). À l'image de son temporel réduit, l'abbaye de Valbenoîte ne se distingue pas par un nombre de moines élevé. Même s'il est vrai que les effectifs connus sont ceux des heures sombres de la démographie tardimédiévale, ils ne sont que 8 en 1349, 6 en 1360, 4 en 1373, 7 en 1389, 8 en 1446, 9 en 1463 et encore 10 en 1497 (Peyron, 1986, p. 56). Le recrutement modeste, souvent limité à la région stéphanoise et à ses abords immédiats, explique probablement que Valbenoîte n'ait jamais essaimé.

La représentation de l'Armorial

Le dessin de l'abbaye de Valbenoîte compte, dans l'Armorial, au nombre de ceux qui sont juste esquissés sur des ajouts de papier collés à la fin du volume. Il faut donc s'en tenir aux grandes lignes rendues par le dessinateur, qui doivent néanmoins restituer les traits les plus caractéristiques de ses observations sur le terrain. L'orientation de l'église permet de penser que le site est vu depuis le sud-est. Un relief modeste au pied duquel coule un ruisseau sépare le

1 - L'actuelle Saint-Étienne.

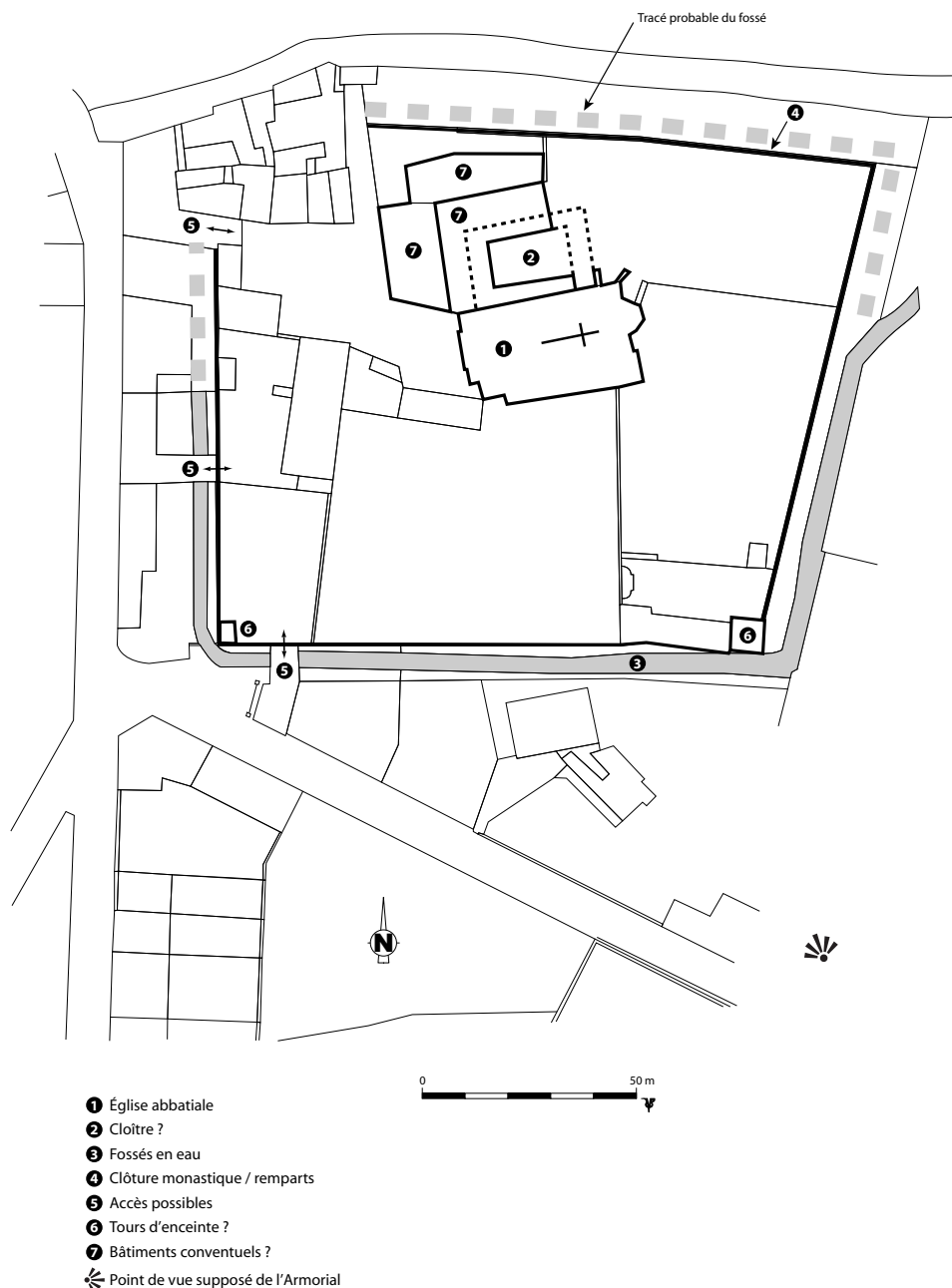


Fig. 370 - Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX^e siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

dessinateur de l'abbaye : il s'agit du Furan, franchi par un modeste pont de bois conduisant à l'abbaye. L'élément central de la représentation est l'église abbatiale. Bien qu'elle soit partiellement cachée par des constructions attenantes et le rempart du site, les principaux éléments en sont visibles. Il s'agit d'un édifice présentant une nef unique, devancée par un clocher carré placé hors œuvre. Ce dernier, très élevé, est percé de deux baies sur chaque face et couronné d'un hourd, teinté de couleur sombre par l'illustrateur. Une tourelle carrée prend appui sur sa face sud, sans doute pour permettre le passage d'un escalier. L'abside n'est pas visible sur le dessin. Aucun bâtiment conventuel ne se remarque : le cloître, au plan pourtant caractéristique, n'est pas visible, alors que les huit maisonnettes qui sont implantées au sud de l'abbatiale ne se distinguent pas des constructions villageoises habituellement représentées dans l'Armorial. Un haut mur se rattachant à l'angle sud-est de l'abbatiale laisse toutefois penser que les bâtiments conventuels qu'il devait enclore sont situés au nord de l'église. L'ensemble de l'édifice et les maisons qui l'entourent sont ceinturés d'un puissant rempart limitant un espace carré. Très simple, il est constitué de courtines crénelées, sur lesquelles les maisons prennent appui et qui sont cantonnées à chaque angle visible soit d'une tour de pierre, soit d'une échiffe de bois. Une porte surmontée d'une échiffe perce la face est du rempart, alors qu'une échiffe similaire située au centre du côté nord permet d'envisager qu'une porte s'ouvrait également ici. L'ensemble est ceinturé d'un fossé en eau, alimenté par une dérivation du Furan. Par ailleurs, la courtine orientale est

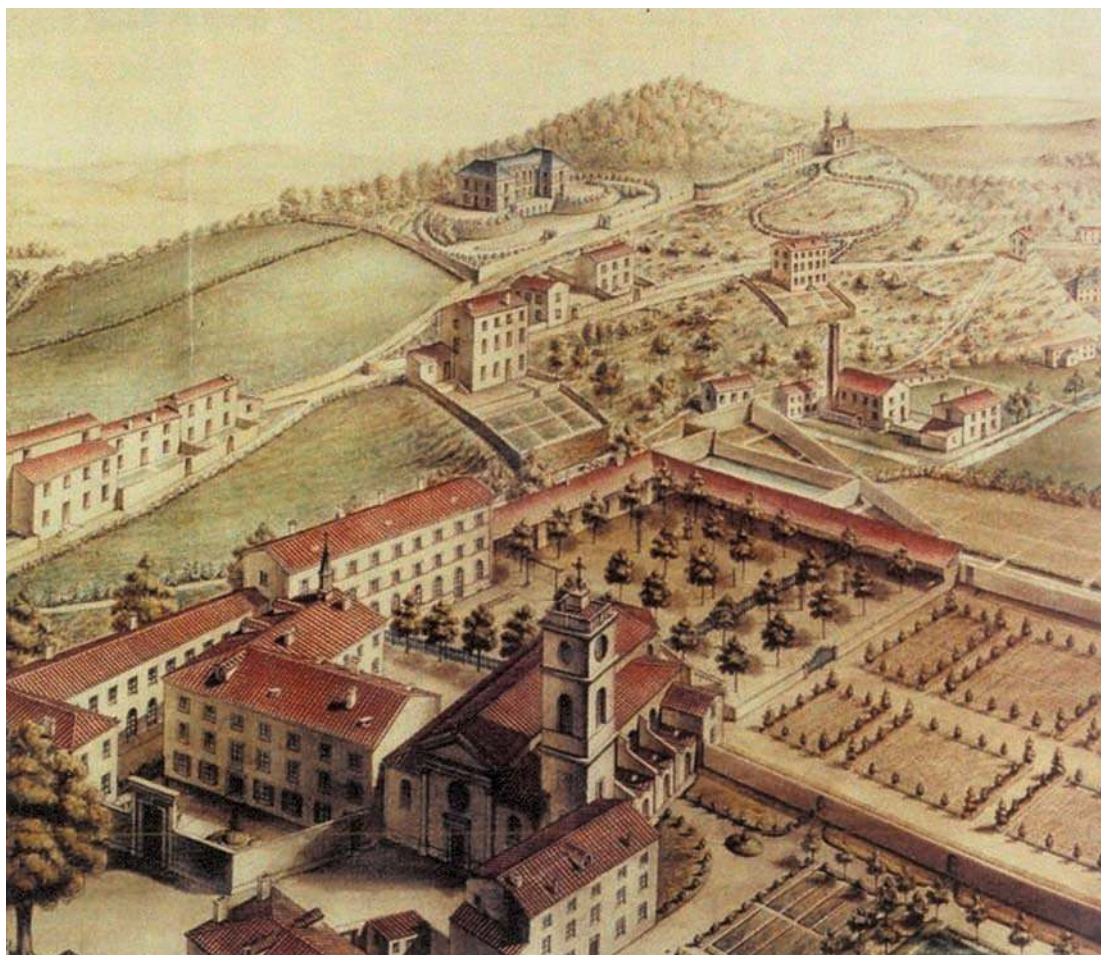


Fig. 371 - Vue du site au XIX^e siècle (Arch. mun. Saint-Étienne).

doublée par un mur bas qui délimite un espace quadrangulaire assez vaste au-delà du fossé. L'accès à cet espace, qui peut jouer le rôle de barbacane, est bordé par deux constructions, dont une, à pans de bois – ce qui constitue un détail rarement rendu dans l'Armorial – est percée d'une haute porte. Il s'agit peut-être d'un l'hôpital monastique destiné à l'accueil des pauvres passants. Ce serait là l'une des rares représentations d'un tel établissement dans l'iconographie médiévale. La découpe de la feuille pour sa mise en page dans le manuscrit a toutefois fait disparaître toute la partie droite de cette représentation.

Les données archéologiques et le parcellaire

Située au cœur de Saint-Étienne, l'abbaye de Valbenoîte a tout à la fois subi les assauts du temps, des modifications intervenues aux XVII^e et XVIII^e siècles, et l'expansion urbaine stéphanoise depuis le XIX^e siècle. Il n'en subsiste donc aujourd'hui que quelques vestiges difficiles à interpréter, le parcellaire napoléonien et une vue du XIX^e siècle venant heureusement apporter quelques informations complémentaires (fig. 370, 371). L'abbaye se présente comme un vaste quadrilatère correspondant à la clôture monastique initiale, fortifiée à la fin du Moyen Âge. En effet, si les remparts n'existent plus à l'heure actuelle, il ne fait aucun doute que le site a été fortifié après l'autorisation du comte consentie en août 1373, l'abbaye ayant été prise et ravagée par les « Anglais » en 1358 (Fournial, 1976, p. 114). Un fossé encore en eau figure sur le cadastre : il ceinture le site sur les flancs sud, est et ouest, mais ne se prolonge pas au nord où, cependant, une longue parcelle parallèle au rempart pourrait en conserver le tracé. La disposition d'ensemble des lieux correspond donc très largement à la représentation fournie par la vignette. Aucun accès n'est formellement identifiable et nous sommes réduits à situer les possibles points de passage permettant de traverser le fossé sans avoir de certitude sur le fait qu'ils aient réellement existé. Ainsi, remarque-t-on que trois parcelles situées au sud, à l'ouest et au nord-ouest franchissent le fossé. Aucune ne semble toutefois pouvoir correspondre à l'emplacement de la porte représentée sur la vignette, qui se trouve en position axiale sur le flanc est, alors que la possible porte apparaissant sur le cadastre est décalée vers le sud-est. De même que les accès sont difficilement repérables, les tours représentées sur le dessin de l'Armorial ne subsistent plus en élévation et seules deux petites parcelles carrées situées aux angles sud-est et sud-ouest de la courtine pourraient en conserver le souvenir, alors que la vignette montre des échauguettes aux angles nord-est et nord-ouest, qui justement ne laissent pas de traces dans le parcellaire. Toutefois,



Fig. 372 - Vue de la façade de l'église actuelle de Valbenoite.

les tours sont circulaires sur la vignette et les parcelles cadastrées sont carrées : erreurs de dessin sur la vignette ? Problème d'interprétation ? Nous ne saurions le dire. Le centre de la clôture abbatiale est occupé, comme sur le dessin, par l'église Notre-Dame. Cette dernière, dont la première pierre a été posée en 1222² (Testenoire-Lafayette, 1893, p. 145, pièce justificative n° II), conserve encore quelques vestiges de son état médiéval. C'est un édifice très simple de plan rectangulaire mesurant 18 m x 36 m. L'espace intérieur est divisé en trois nefs de cinq travées. Une abside voûtée en cul-de-four, polygonale à l'extérieur, prolonge un assez long chœur. Le voûtement de la nef principale, reconstruit en 1576 à la suite des destructions des guerres de Religion (Testenoire-Lafayette, 1893, p. 145, pièce justificative n° II), est en arêtes, alors que les collatéraux conservent leurs berceaux brisés initiaux. La façade a été reconstruite en 1820 et le clocher médiéval a disparu. Le plan cadastral conserve le souvenir du cloître. Il devait se situer au nord de l'abbatiale, ainsi qu'en témoigne une parcelle en U, fossilisant le tracé des ailes nord, ouest et sud, l'aile est ayant disparu (fig. 372). La largeur de la parcelle au nord, plus importante qu'à l'ouest ou au sud, laisse penser qu'elle correspond aussi à des bâtiments conventuels (salle capitulaire par exemple). La disposition des lieux explique pourquoi ces bâtiments ne sont pas visibles sur la vignette. Le dessinateur n'est pas pris en défaut et c'est la perspective choisie qui l'a empêché de représenter les lieux de manière complète. Si le plan cadastral rend assez bien compte de la situation des bâtiments conventuels et de leur plan, il n'en est pas de même pour l'espace enclos représenté sur la vignette au-devant de la fortification à l'est : ni ses limites, ni les deux constructions qui l'occupent ne peuvent être identifiées et aucun vestige ne semble subsister. Il en est de même pour les petites maisons massées sous les murs de l'abbatiale. Outre le fait que la présence de ces constructions soit surprenante autour d'un édifice cistercien, rien ne permet d'en assurer la présence. En effet, sur le cadastre napoléonien, seul un immense espace vide s'étend à leur emplacement probable. Tout au plus doit-on remarquer que l'angle nord-ouest de la fortification abbatiale est amputé par la présence d'un dense parcellaire totalement inorganisé évoquant un bâti villageois. Pourtant, il ne peut s'agir des maisonnettes représentées sur la vignette : la mise en place de ce parcellaire qui se surimpose au tracé du rempart est postérieure à la mise en défense de l'abbaye, ce que confirme l'absence de tout élément médiéval dans le bâti.

2 - Cette église a sûrement été précédée par un autre édifice détruit au début du XIII^e siècle.

L'abbaye de Valbenoîte et la représentation qui en est donnée par l'Armorial sont particulièrement intéressantes pour différentes raisons, même si les constructions conventuelles sont invisibles sur la vignette. Tout d'abord, rares sont les abbayes cisterciennes à avoir été fortifiées de la sorte, et encore plus rares sont celles qui ont conservé des éléments de fortification significatifs³. Ici, aussi, les remparts ont disparu et rien dans le seul plan ne permet de penser que le site a été fortifié : tout au plus pourrait-on repérer le tracé d'une enceinte, volontiers considérée comme une clôture monastique plus que comme un véritable rempart qui érige militairement l'abbaye en forteresse. Seule la vignette justifierait cette interprétation, pour autant qu'elle soit fidèle, ce que suggèrent toutefois fortement les éléments conservés.

Franck Brechon, Chantal Delomier

3 - On pensera ici à l'abbaye de Mazan, en Vivarais, dont une tour d'enceinte tardimédiévale est encore en élévation.